

**Le Réseau du mieux-être francophone
du Nord de l'Ontario**

**Rapport de l'auditeur indépendant et
états financiers**

31 mars 2019

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux membres de Le Réseau du mieux-être francophone du Nord de l'Ontario

Baker Tilly SNT LLP / s.r.l.
1174 St. Jerome
Sudbury, ON, Canada P3A 2V9
T: +1 705.560.5592
F: +1 705.560.8832

www.bakertilly.ca

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de Le Réseau du mieux-être francophone du Nord de l'Ontario, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2019, et les états des résultats et actifs nets et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de Le Réseau du mieux-être francophone du Nord de l'Ontario au 31 mars 2019, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'entité conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilité de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'entité ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'entité.

Rapport de l'auditeur indépendant (suite)

Responsabilité de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'entité à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Rapport de l'auditeur indépendant (suite)

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.

Sudbury, Ontario
Le 22 mai 2019

Baker Tilly SNT s.r.l.
COMPTABLES PROFESSIONNELS AGRÉÉS,
EXPERTS-COMPTABLES AUTORISÉS

**Le Réseau du mieux-être francophone
du Nord de l'Ontario**

**États financiers
31 mars 2019**

État de la situation financière	1
État des résultats et actifs nets	2
État des flux de trésorerie	3
Notes complémentaires	4-6
Commentaires de l'auditeur concernant l'information supplémentaire	7
Information financière supplémentaire - Analyse des résultats par projet	8

**Le Réseau du mieux-être francophone
du Nord de l'Ontario**
État de la situation financière
31 mars 2019



	<u>2019</u>	<u>2018</u>
Actif		
Actif à court terme		
Encaisse	144 768 \$	120 569 \$
Taxe de vente harmonisée à recevoir	10 043	19 196
Comptes à recevoir	39 790	46 232
Dépenses payées d'avance	<u>7 933</u>	<u>2 619</u>
	202 534	188 616
 Immobilisations corporelles (note 3)	 <u>21 335</u>	 <u>35 737</u>
	<u>223 869</u> \$	<u>224 353</u> \$
 Passif		
Passif à court terme		
Comptes à payer et frais courus	46 936 \$	40 144 \$
Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles (note 4)	<u>21 335</u>	<u>35 737</u>
	68 271	75 881
 Actifs nets		
Surplus accumulé - Non affecté	<u>155 598</u>	<u>148 472</u>
	<u>223 869</u> \$	<u>224 353</u> \$
 Éventualité (note 6)		

Au nom du conseil :

_____ Administrateur

_____ Administrateur

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

**Le Réseau du mieux-être francophone
du Nord de l'Ontario**

État des résultats et actifs nets

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2019



	<u>2019</u>	<u>2018</u>
Revenus		
Octrois - Réseau local d'intégration des services de santé	792 605 \$	793 120 \$
- Société Santé en français	438 580	460 155
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	19 452	17 035
Autres revenus	7 675	159 429
	<u>1 258 312</u>	<u>1 429 739</u>
Dépenses		
Amortissement des immobilisations corporelles	19 452	17 035
Annonces et publicités	421	1 290
Assurances	5 545	5 806
Communications	15 516	16 996
Conseil d'administration	12 801	15 083
Conseillers juridiques et audit	10 238	11 041
Contractuel comptabilité	21 462	10 139
Cotisation à l'Alliance des Réseaux de l'Ontario	-	10 000
Déplacement	41 867	49 276
Dons et commandites	1 956	3 461
Engagement de la collectivité	9 050	9 101
Évaluation et diffusion des résultats	8 765	5 810
Formation	1 342	7 000
Frais bancaires et administratifs	1 000	1 146
Frais de bureau	17 209	15 760
Location de bureaux	47 276	54 208
Personnel et contractuel	1 019 588	1 097 442
Planification	10 621	11 340
Projets provinciaux	-	5 000
Projets spéciaux	549	37 749
Soutien aux ressources humaines	4 799	23 244
Technologie de l'information	1 729	1 940
	<u>1 251 186</u>	<u>1 409 867</u>
Excédent des revenus sur les dépenses	7 126	19 872
Solde des actifs nets au début de l'exercice	<u>148 472</u>	<u>128 600</u>
Solde des actifs nets à la fin de l'exercice	<u>155 598</u> \$	<u>148 472</u> \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

**Le Réseau du mieux-être francophone
du Nord de l'Ontario**
État des flux de trésorerie
Pour l'exercice terminé le 31 mars 2019



	<u>2019</u>	<u>2018</u>
Encaisse provenant des (absorbée par des)		
Activités d'exploitation		
Rentrées de fonds - octrois et autres sources	1 254 455 \$	1 381 098 \$
Sorties de fonds - fournisseurs et personnel	<u>(1 230 256)</u>	<u>(1 468 182)</u>
	24 199	(87 084)
Activités d'investissement		
Achat d'immobilisations corporelles	(5 051)	(10 611)
Activités de financement		
Recettes d'octrois pour l'achat d'immobilisations corporelles	<u>5 051</u>	<u>10 611</u>
Augmentation (diminution) de l'encaisse	24 199	(87 084)
Encaisse au début de l'exercice	<u>120 569</u>	<u>207 653</u>
Encaisse à la fin de l'exercice	<u><u>144 768</u></u> \$	<u><u>120 569</u></u> \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Le Réseau du mieux-être francophone du Nord de l'Ontario

Notes complémentaires

31 mars 2019



1. Statut et nature des activités

Le Réseau du mieux-être francophone du Nord de l'Ontario est constitué selon les lois de la province de l'Ontario, sans but lucratif et sans capital-actions. L'entité est exonérée d'impôt selon l'article 149 de la loi de l'impôt sur le revenu du Canada.

Mission

« Le Réseau du mieux-être francophone du Nord de l'Ontario (RMEFNO) vise à assurer aux francophones de cette grande région l'accès à un ensemble de programmes et de services de santé en français de qualité qui répond à leurs besoins ».

2. Principales méthodes comptables

Les états financiers ont été dressés selon les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et comprennent les principales méthodes comptables suivantes :

Constatation des revenus

La direction applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de revenus de l'exercice au cours duquel les dépenses connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de revenus lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Utilisation d'estimations

Afin de préparer les états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, la direction doit utiliser des estimations et des hypothèses qui pourraient affecter certains montants et notes complémentaires présentés dans les états financiers. Les estimations significatives sont liées à la vie utile des immobilisations corporelles et l'amortissement lié et les frais courus. Les estimations sont basées sur la connaissance de la direction des actualités et des actions que l'entité pourrait entreprendre dans le futur. Par leur nature, ces estimations sont sujettes à l'incertitude. L'effet de changement dans les états financiers des exercices futurs pourrait être significatif.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations acquises sont comptabilisées au coût. Les immobilisations sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire sur leur durée de vie utile estimative, soit 5 ans pour le mobilier et équipement de bureau et 3 ans pour l'équipement informatique. Les améliorations locatives sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée du bail.

**Le Réseau du mieux-être francophone
du Nord de l'Ontario**

Notes complémentaires

31 mars 2019



2. Principales méthodes comptables (suite)

Instruments financiers

L'entité évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur. Elle évalue ultérieurement tous ses actifs et passifs financiers au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'encaisse, de la taxe de vente harmonisée à recevoir et des comptes à recevoir. Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des comptes à payer et frais courus.

Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles

Les octrois ayant servi à l'acquisition d'immobilisations corporelles sont reportés et seront transférés à l'état des résultats au même taux d'amortissement que les immobilisations corporelles acquises.

3. Immobilisations corporelles

	2019			2018
	Coût	Amortissement cumulé	Net	Net
Équipement informatique	144 430 \$	131 785 \$	12 645 \$	20 761 \$
Mobilier et équipement de bureau	49 233	44 094	5 139	7 164
Améliorations locatives	21 305	17 754	3 551	7 812
	214 968 \$	193 633 \$	21 335 \$	35 737 \$

4. Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles

Les apports reportés afférents aux immobilisations corporelles représentent des apports affectés ayant servi à l'acquisition d'immobilisations corporelles. Les variations survenues dans le solde des apports reportés pour l'exercice sont les suivantes :

	2019	2018
Solde au début de l'exercice	35 737 \$	42 161 \$
Octrois du Réseau local d'intégration des services en santé pour l'achat d'immobilisations corporelles	3 554	3 040
Octrois de la Société Santé en français pour l'achat d'immobilisations corporelles	1 496	7 571
Moins : Montant amorti dans les résultats	(19 452)	(17 035)
Solde à la fin de l'exercice	21 335 \$	35 737 \$

Le Réseau du mieux-être francophone du Nord de l'Ontario

Notes complémentaires

31 mars 2019



5. Facilités de crédit

L'entité dispose d'une marge de crédit de 35 000 \$ jumelée avec deux cartes de crédit totalisant 25 000 \$, portant un taux d'intérêt de 8,95 %, sans garantie. Au 31 mars 2019 et 2018, la marge de crédit n'était pas utilisée.

6. Éventualité

L'entité reçoit des octrois de bailleurs de fonds. Conformément à l'accord pertinent, si l'entité n'atteint pas les objectifs établis, les bailleurs de fonds pourraient demander des remboursements. S'il y avait obligation d'acquitter un montant, le remboursement qui en résulterait serait imputé aux résultats de l'exercice lorsque le montant deviendrait redevable.

7. Engagement

Les versements relatifs aux contrats de location-exploitation pour ses emplacements, échéant entre le 31 janvier 2020 et le 31 mars 2021, se chiffrent à :

2020	40 237 \$
2021	<u>14 759</u>
	<u><u>54 996</u></u> \$

8. Instruments financiers

C'est l'opinion de la direction que l'entité n'est pas exposée à des risques significatifs d'intérêts, de change et de crédit reliés à ses instruments financiers. La juste valeur des instruments financiers se rapproche de leur valeur comptable en raison de leur échéance à court terme.

9. Chiffres comparatifs

La présentation de certains postes de l'exercice précédent a été modifiée en fonction de celle de l'exercice courant.

Baker Tilly SNT LLP / s.r.l.

1174 St. Jerome

Sudbury, ON, Canada P3A 2V9

T: +1 705.560.5592

F: +1 705.560.8832

www.bakertilly.ca

COMMENTAIRES DE L'AUDITEUR CONCERNANT L'INFORMATION SUPPLÉMENTAIRE

Les états financiers audités de Le Réseau du mieux-être francophone du Nord de l'Ontario et notre rapport correspondant sont présentés dans la section précédente de ce rapport. L'information financière ci-après est présentée aux fins d'analyse supplémentaire et n'est pas requise pour une présentation fidèle de la situation financière ou des résultats des opérations de l'entité. De telles informations supplémentaires, tirées des registres comptables, ont été soumises aux procédures d'audit appliquées dans notre examen des états financiers et, à notre avis, sont présentées fidèlement, à tous les égards importants, par rapport aux états financiers pris dans l'ensemble.

Sudbury, Ontario
Le 22 mai 2019

Baker Tilly SNT s.r.l.

**COMPTABLES PROFESSIONNELS AGRÉÉS,
EXPERTS-COMPTABLES AUTORISÉS**

Le Réseau du mieux-être francophone du Nord de l'Ontario



Information financière supplémentaire - Analyse des résultats par projet Pour l'exercice terminé le 31 mars 2019

	Réseau local d'intégration des services de santé		Société Santé en français	
	Budget	Réel	Budget	Réel
Revenus				
Octrois - Réseau local d'intégration des services de santé	796 159 \$	792 605 \$	- \$	- \$
- Société Santé en français				
- Réseautage en santé	-	-	361 577	360 080
- Amélioration de l'accès	-	-	22 500	22 500
- Cerner l'expérience des patients	-	-	22 500	22 500
- Formation en offre active	-	-	20 000	20 000
- Mise en œuvre de l'offre active	-	-	13 500	13 500
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	-	16 779	-	2 673
Autres revenus	-	7 675	-	-
	<u>796 159</u>	<u>817 059</u>	<u>440 077</u>	<u>441 253</u>
Dépenses				
Amortissement des immobilisations corporelles	-	16 779	-	2 673
Annonces et publicités	1 000	421	-	-
Assurances	3 450	3 327	2 200	2 218
Communications	7 000	7 184	-	8 332
Conseil d'administration	9 015	8 833	4 000	3 968
Conseillers juridiques et audit	6 000	5 631	5 000	4 607
Contractuel comptabilité	12 000	11 102	10 194	10 360
Déplacement	18 806	18 361	23 425	23 506
Dons et commandites	2 000	1 956	-	-
Engagement de la collectivité	9 000	9 050	-	-
Évaluation et diffusion des résultats	-	-	8 765	8 765
Formation	2 000	1 342	-	-
Frais bancaires et administratifs	400	290	1 000	710
Frais de bureau	5 000	5 541	11 208	11 668
Location de bureaux	24 065	25 129	29 960	22 147
Personnel et contractuel	680 923	677 289	344 325	342 299
Planification	11 000	10 621	-	-
Projets spéciaux	-	549	-	-
Soutien aux ressources humaines	3 500	4 799	-	-
Technologie de l'information	1 000	1 729	-	-
	<u>796 159</u>	<u>809 933</u>	<u>440 077</u>	<u>441 253</u>
Excédent des revenus sur les dépenses	- \$	<u>7 126 \$</u>	- \$	- \$